

Entreprise

Gestion des risques professionnels



EPEPI

Les équipements de Protection Individuelle (EPI)

Contexte : Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou moyen destiné à être porté ou tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa sécurité ou sa santé principalement au travail (Code du Travail, article R.233-83-3). En l'absence de texte, c'est généralement par une analyse de risque préalable que des EPI adaptés pourront être mis en oeuvre. Le choix des EPI se fera donc en fonction des risques à prévenir, des conditions de travail et des utilisateurs.



Les objectifs

Objectif principal :

Être capable de faire le bon choix, de vérifier et d'entretenir les Équipements de Protection Individuelle (E.P.I.)

Objectifs opérationnels :

Connaître les enjeux du port des EPI sur la santé personnelle

Prendre conscience de la nécessité du port des EPI en vue de préserver son intégrité physique et psychologique

Connaître le cadre législatif, réglementaire et normatif des EPI

Connaître les responsabilités de chacun : salarié et employeur

Etre capable de faire le bon choix des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Apprendre à vérifier et à entretenir les EPI



Pour qui ?

Public :

Industriel de tout secteur. Etablissement de santé (laboratoire, service technique, ...)

Prérequis :

Aucun prérequis



Le contenu

Contenu :

- Obligations légales
 - Coûts directs et indirects et taux de cotisation liés à la non sécurité
 - Référentiels du code du travail
 - Obligations de l'employeur (Information et formation aux salariés)
 - Obligations des employés (vérification et entretien des matériels)
- Définition des EPI
 - Qu'est-ce qu'un EPI
 - Cadre légal et exigences qui s'appliquent aux EPI
- Évaluation des risques
 - Principes généraux de la prévention en entreprise
 - Utilisation du Document Unique
 - Audit des postes de travail
- Faire le bon choix et bien utiliser les EPI
 - Différents types de matériel
 - Etude des normes et marquages CE
- Travaux pratiques sur le terrain
 - Méthodologie de la vérification
 - Différentes causes d'usure du matériel
 - Entretien, protection, stockage



Les méthodes

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques suivis de travaux pratiques
- Échanges d'expériences professionnelles
- Présentation d'EPI et étude de matériel sur le terrain

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis du stagiaire
- Évaluation de la satisfaction à chaud/à froid
- Validation par une attestation de formation

Intervenant :

Consultants formateurs expérimentés et habilités
Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) par la DREETS

Mention Inter/Intra :



Durée : 0,5 jour (3h30)

Dates & lieux : nous consulter

Tarif Inter : Non dispensé en Inter

Tarif Intra : nous consulter



Bon à savoir

« À la carte » : construisez votre parcours « gestion des risques professionnels »

EPEPI



Soyez certains que nous mettrons tous les moyens en œuvre pour répondre à toute demande spécifique liée à un handicap. Nous vous invitons à nous contacter directement pour étudier ensemble les adaptations nécessaires afin que vous puissiez suivre cette formation.

Pour plus d'informations :

EHA-formation@ftfr.eurofins.com – 09 69 37 01 02

<https://www.eurofins.fr/formation-en-hygiene-alimentaire/>